



Recommandations pour les tests et quarantaines des enfants

Le droit fondamental à l'éducation doit être préservé autant que possible. Fermer les écoles doit rester la dernière mesure à prendre en situation de haute transmission du virus. Le régime actuel risque d'envoyer de nombreux enfants en quarantaine, avec un impact social fortement négatif. Les écoles ne constituant pas le vecteur principal de l'épidémie, nous recommandons des quarantaines plus ciblées. En cas de surcharge des capacités de test, des symptômes légèrement plus sévères pourraient être exigés pour recommander le test d'un enfant.

Les recommandations officielles prévoient de tester les enfants pour le Covid-19 lorsqu'ils présentent des symptômes pendant plus de trois jours ou en cas de combinaison de symptômes et de fièvre. Une quarantaine est ordonnée en cas de contact proche avec un cas positif (15 minutes à moins de 1,5 mètre de distance). Le médecin cantonal peut mettre une classe en quarantaine lorsqu'il soupçonne une transmission en son sein, par exemple lorsqu'un enfant teste positif et que durant les deux semaines avant l'apparition de ses symptômes l'enseignant-e ou plus de 2 autres enfants sont tombés malades.

Ce régime comporte deux inconvénients. L'hiver provoquera de très nombreux refroidissements non liés au SARS-Cov-2. Comme ils durent souvent plus de trois jours, ils entraîneront de très nombreux tests du Covid-19 qui pourraient surcharger les capacités de tests du pays en termes de personnel. Deuxièmement, les nombreuses mises en quarantaines auront un impact négatif sur le développement éducatif, psychologique et social des enfants, particulièrement dans les familles aux revenus modestes. Elles impacteront aussi les parents.

Les données scientifiques existantes indiquent que les enfants de moins de douze ans ont un risque plus faible que les adultes de transmettre le SARS-CoV-2 ou d'être infectés, et qu'ils développent des symptômes moins virulents. Les écoles ne constituent pas le vecteur principal de l'épidémie et les enfants semblent s'infecter principalement à la maison et rarement en classe (et dans cas, plutôt à travers les enseignants qu'à travers d'autres enfants).

Dans ce contexte, nous recommandons d'alléger le régime actuel de la manière suivante: les enfants continuent à rester à la maison tant qu'ils sont malades ou symptomatiques. Ils sont testés en cas de symptôme, après un contact proche avec un cas positif, lors d'une enquête épidémiologique menée par le médecin cantonal ou lors d'une admission à l'hôpital. En cas de surcharge des capacités de test en termes de personnel, des symptômes légèrement plus sévères peuvent être exigés pour recommander le test d'un enfant. Lorsqu'un seul enfant d'une classe est testé positif, une quarantaine n'est pas ordonnée pour la classe entière, mais seulement pour les camarades qui ont été en proche contact avec lui, comme son voisin de table, un ami qui a passé beaucoup de temps avec lui, etc.

Nous recommandons un régime national clair sur les tests et les quarantaines. Ensuite, les décisions ne doivent pas être laissées aux écoles ou aux parents mais être prises par les médecins cantonaux. Nous recommandons les mesures de prévention suivantes: règles d'hygiène, ventilation des locaux, port du masque par les enseignants, réduction du mélange d'enfants de différentes classes (sauf lors de cours réguliers). En cas d'incidence régionale élevée, l'enseignement secondaire supérieur devrait se faire à distance.